

**ECOBANK - COTE D'IVOIRE**  
**APPEL D'OFFRES POUR COMMANDE DE MOBILIERS**  
**DE BUREAU**

**Date de l'Appel : 04/04/2025**

**Date limite de Réception des Offres : 18/04/2025**

## Table des matières

<b>1. Présentation de Ecobank côte d'ivoire .....</b>	<b>3</b>
<b>2. Généralités relatives aux exigences de l'appel d'offres.....</b>	<b>3</b>
<b>3. Objectifs de l'appel d'offres.....</b>	<b>3</b>
<b>4. Informations complémentaires pour les soumissionnaires .....</b>	<b>3</b>
<b>5. ANNEXES .....</b>	<b>6</b>

## 1. Présentation de Ecobank côte d'ivoire

ECOBANK CÔTE D'IVOIRE (ECI) a été créée en 1989 et est une filiale de ECOBANK TRANSNATIONAL INCORPORATED (ETI) basée au TOGO. C'est une institution qui œuvre dans le domaine bancaire offrant des services de banque de détail, banque de grande clientèle et banque d'investissement, ainsi que des services bancaires transactionnels aux états, aux établissements financiers, aux multinationales, aux entreprises locales, aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux particuliers.

ECI est situé à l'immeuble ECOBANK plateau place de la république avenue HOUDAILLE.

## 2. Généralités relatives aux exigences de l'appel d'offres

Le présent document tient lieu de demande de propositions formelles en vue de sélectionner un ou plusieurs fournisseurs.

Il est disponible sur une base d'avis d'appel d'offres ouvert.

## 3. Objectifs de l'appel d'offres

L'objectif de cet appel d'offres est de fournir à ECOBANK COTE D'IVOIRE des mobiliers de bureau pour son siège, ces différentes agences à Abidjan et à l'intérieur. Les livraisons se feront progressivement selon les besoins exprimés par le service Achats au (x) fournisseur (s).

## 4. Informations complémentaires pour les soumissionnaires

4.1 Les soumissionnaires devront compiler leurs offres en deux sections distinctes :

- La section des propositions techniques
- La section des propositions financières

4.2 La section des propositions techniques devra contenir les spécifications figurant dans l'**Annexe A** avec toutes les informations requises dans le même ordre et suivant la même numérotation.

4.3 La section des propositions financières devra contenir :

- le détail des coûts des mobiliers conformément aux détails de l'**Annexe B-a (joindre des images et caractéristique du mobilier)**,
- le détail des coûts de transport pour les villes de l'intérieur conformément aux détails de l'**Annexe B-b**.

**NB** : le détail des coûts des mobiliers et le détail des coûts de transport pour les villes de l'intérieur seront présentés dans des offres séparées.

- 4.4 Le document dans la section engagement (**Annexe C**) devra être renseigné, signé et cacheté.
- 4.5 La banque se réserve le droit de refuser et/ou demander un retrait ou un remplacement des articles ou proposition non conformes au brief.
- 4.6 Tous les frais relatifs à la préparation d'une proposition ainsi qu'aux négociations d'un marché seront à la charge des entreprises soumettant ladite proposition.
- 4.7 Les propositions devront être soumises en français et devront être reçues au plus tard à la date limite de soumission par courrier électronique à l'adresse [eci.appeldoffre@ecobank.com](mailto:eci.appeldoffre@ecobank.com) .
- 4.8** La date limite de soumission est fixée au **18/04/2025 à 15 heures**.
- 4.9 La Banque se réserve le droit de procéder à des attributions multiples du présent appel d'offres si elle le juge convenable.
- 4.10 La Banque se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre et d'annuler le processus d'appel d'offres à tout moment en prélude à l'attribution du marché, sans qu'il soit encouru d'engagements aux soumissionnaires ni d'obligation de les en informer.
- 4.11 Le soumissionnaire supportera tous les frais relatifs à la préparation et à la soumission de son offre et, en aucun cas, la banque ne sera tenue responsable desdits coûts, nonobstant la conduite ou le résultat du processus d'appel d'offres.
- 4.12 Toute correspondance relative au marché sera rédigée en Français. Toute clarification requise par le soumissionnaire à l'échelle du projet sera adressée par écrit au moins trois (3) jours avant la date limite de soumission des offres.
- 4.13 Les demandes d'informations et les réponses auxdites demandes seront par conséquent communiquées à tous les autres soumissionnaires éventuels qui ont manifesté leur intérêt (sans divulguer le nom du soumissionnaire demandant l'information) sous la forme d'un addenda dont les potentiels soumissionnaires accuseront réception. Les demandes de clarification devront être envoyées par e-mail à l'adresse [eci.appeldoffre@ecobank.com](mailto:eci.appeldoffre@ecobank.com) .
- 4.14 À tout moment avant la date limite de soumission des offres, la Banque peut modifier le dossier d'appel d'offres par amendement que ce soit à sa propre initiative ou en réponse à une demande de clarification émise par un soumissionnaire éventuel.
- 4.15 Ledit amendement aura force obligatoire et sera notifié par courriel à tous les soumissionnaires. En vue d'accorder un délai raisonnable aux soumissionnaires éventuels pour que ceux-ci tiennent compte des amendements dans la préparation de leurs offres, la Banque peut, à sa seule discrétion, étendre le délai de soumission des appels d'offres du fait de la nature même desdits amendements.
- 4.16 Toutes les offres en réponse au présent appel d'offres devront être exprimées en FRANC CFA et TOUTES TAXES COMPRISES (TTC). Il ne sera autorisé d'expressions en aucune autre devise.
- 4.17 Les éventuelles erreurs arithmétiques relatives aux offres jugées substantiellement recevables seront vérifiées par la Banque. Les erreurs seront corrigées par la Banque comme suit :
- En cas de non-concordance entre les montants en chiffres et en lettres, le montant en lettres sera prépondérant
- En cas de non-concordance entre le taux unitaire et la ligne totale résultant d'une multiplication dudit taux unitaire par la quantité, le taux unitaire, tel que coté, aura prépondérance.
- (a ou b) => Le montant du coût indiqué dans l'offre sera ajusté par la Banque conformément à la procédure ci-dessus en vue de la correction des erreurs.

4.18 Les offres des soumissionnaires seront évaluées selon les critères ci-après :

Tableau avec barème /100

<b>CRITERES DE NOTATION</b>	<b>PONDERATION</b>
Conformité totale avec les conditions générales d'ECOBANK	30
Qualité du produit	40
Acceptabilité du délai	10
Conditions de livraison	10
Prix	10

Les soumissionnaires qui ne satisferont pas aux conditions ci-après seront purement et simplement éliminés :

- Non-respect de la date et l'heure de remise de l'offre ;
- Non-respect des clauses générales.

L'ouverture, le dépouillement et l'analyse des offres seront effectués conformément aux procédures d'acquisition des Biens et Services de ECOBANK CÔTE D'IVOIRE, par une Commission ad hoc. ECOBANK CÔTE D'IVOIRE notifiera les soumissionnaires sur la suite accordée à leur soumission.

## 5. ANNEXES

### Annexe A – INFORMATIONS RELATIVES AUX PROPOSITIONS TECHNIQUES REQUISES

1. Fiche signalétique de la société avec une référence actualisée
2. Le numéro de compte contribuable
3. Une copie du registre de commerce (copie d'un extrait de Registre datant de moins de 03 mois doit être authentifié par le greffier du tribunal)
4. Les statuts/structure du capital
5. Une attestation de régularité fiscale et de régime d'imposition.
6. Une attestation de régularité sociale (CNPS)
7. Depuis combien d'années exercez-vous dans le secteur ?
8. Vos sites de référence – donnez la liste d'au moins deux (02) clients à qui vous avez fourni ou à qui vous fournissez ce type de prestation au cours de ces trois dernières années. Indiquez dans cette liste les noms des entreprises, les noms des personnes ressources, leurs titres et leurs contacts téléphoniques. La Banque se réserve le droit de vérifier les informations fournies
9. Trois attestations de bonne exécution ;
10. Le Chiffre d'Affaires de l'Entreprise sur les trois (3) derniers exercices ;
11. Le plan d'accès aux locaux
12. L'agrément FDFP (pour les activités de formations uniquement)
13. Un numéro de compte ECOBANK CÔTE D'IVOIRE (obligatoire)
14. Une attestation Bancaire
15. Le certificat de non-faillite du soumissionnaire dûment établi par les autorités compétentes et datant de moins de trois (3) mois ;
16. Une assurance couvrant les risques professionnels pour ses prestations en général (si applicable) ;
17. L'adhésion aux politiques de la transparence financière (LBC/FT-corrupcion et pot de vin)
18. La carte de visite du Directeur Général et Directeur Commercial ;
19. Le CV des dirigeants
20. La fiche d'immatriculation CNPS du personnel ;
21. La liste du personnel d'encadrement proposé avec le CV du ou des responsables ;
22. Une note méthodologique indiquant la manière dont l'entreprise compte réaliser les prestations ;
23. La liste du matériel et des autres équipements à utiliser pour l'exécution dudit contrat ;
24. Veuillez y ajouter toute autre information ou documents jugés pertinents dans le cadre du présent appel d'offres.

**Annexe B : LISTE DU MOBILIER ET ZONE DE LIVRAISON INTERIEUR**

**a) Liste du mobilier**

Type de mobilier	Quantité	Désignation
Fauteuils staff	201	LOT 1
Chaises visiteurs	168	LOT 2
Banquettes métalliques de 3 places ou 4 places	23	LOT 3
Fauteuils inclinables de repos	5	LOT 4
Armoires métalliques grands	11	LOT 5
Armoires métalliques petits	7	LOT 6
Armoires ignifuges	11	LOT 7
Cadres pour affiche A2 avec clips	300	LOT 8
Cadres pour affiche A0 avec clips	200	LOT 9

**b) Zone de livraison intérieur**

1. Abengourou
2. Aboisso
3. Adzopé
4. Bassam
5. Bondoukou
6. Bouaké
7. Daloa
8. Duekoué
9. Gagnoa
10. Korhogo
11. Man
12. San Pedro
13. Soubré
14. Yamoussoukro

**Annexe C – ENGAGEMENT DU SOUMISSIONNAIRE AU RESPECT DES CONDITIONS**

Nous déclarons par la présente avoir lu et compris les conditions de la présente demande de propositions et soumettons notre offre en pleine conformité avec lesdites conditions.

Nom du Soumissionnaire \_\_\_\_\_

Nom du Représentant \_\_\_\_\_

Titre du Représentant \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_\_

Signature